



# FEDERATION FRANCAISE DE TIR LIGUE DE TIR DU CENTRE-VAL DE LOIRE

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE DE TIR DU CENTRE-VAL DE LOIRE 22 OCTOBRE 2017

TTTTTTTTTTTTTTTTTT

Les membres de la LIGUE DE TIR DU CENTRE - VAL DE LOIRE, association déclarée à la Sous-Préfecture d'ORLEANS sous le numéro 5221, se sont réunis en assemblée Générale ordinaire à CHATEAUDUN (Eure et Loir) **le 22 octobre 2017.**

L'assemblée est présidée par M. Gilles DUMERY assisté par la trésorière Sylvie LANSON ainsi que la secrétaire Rolande DUBOIS, ouverture de la réunion à 9h22.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres représentants les clubs de la Ligue à l'entrée de la salle. Le contrôle des licences a été également effectué et les membres du Comité Directeur ainsi que les Présidents des Comités Départementaux ont été enregistrés également dès leur entrée en présentant leur licence de la saison en cours.

L'assemblée Générale ordinaire de la Ligue de Tir du Centre-Val de Loire s'est réunie sur convocation adressée par le Président par courrier en date du 15 septembre 2017 aux présidents de clubs.

Gilles DUMERY remercie le Comité départemental d'Eure et Loire et son Président Guy GUILLON pour son accueil.

### **A - APPEL DES SOCIETES**

Après avoir effectué la vérification des pouvoirs, le secrétaire Adjoint, Jean-Loup VERSTRAETE, accompagné de Frédéric MURAT constate que le quorum est atteint avec 255 sur 283 voix possibles.

67 associations sont présentes ou représentées sur les 81 associations de la Ligue. L'assemblée peut valablement délibérer (voir tableau récapitulatif en annexe de ce compte rendu)

**B – Appel des Présidents des Comités Départementaux et des membres du Comité Directeur :** La feuille de présence permet de constater que les membres du Comité Directeur et les Présidents des Comités Départementaux présents sont :

Membres du Comité directeur :

Présents : Mrs Gilles DUMERY, Frédéric MURAT, Bernard DURANTET, François CELERIN, Jean Loup VERSTRAETE, Bernard GUYON, Paul BOUILLON, Jean François VIANDIER, Guy GUILLON, Jean-Michel COURVOISIER, Sylvain DEBENNE, Amaury MESNIL, Jean-Emmanuel FRONTERA, Eric GUIGNARD, Patrick SALOMON, Roland BARBIER, Philippe CHAQUIN, Fabien BLANCHARD, Philippe TEYSSEDE,  
Mmes Sylvie LANSON, Rolande DUBOIS, Sandrine GALLIER, Estelle GERMONPREZ, Marie-Ange VILLEPELE, Anne AVIGNON,  
Absent excusé : Eric BEAUVAIS

Présidents des comités départementaux :

Présents : Gianni DE ZOLT (CD 18), Guy GUILLON (CD28), Bernard DURANTET (CD36), Patrick SALOMON (CD37), Jean Michel AUBAULT (CD41),  
Absent excusé : Henri AUVRAY (CD 45),

Le quorum prévu par l'article 24 étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- Appel des Sociétés et vérification des pouvoirs
- Appel des membres du Comité Directeur et des Présidents des Comités Départementaux
- Approbation du rapport de l'Assemblée Générale 2016
- Rapport moral du Président de Ligue et approbation
- Bilan sportif de la saison 2016/2017
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Cabinet comptable
- Quitus au Trésorier de sa gestion
- Elections complémentaires au Comité Directeur
- Remise des récompenses aux Présidents des Comités Départementaux, Remise des mérites fédéraux,
- Remise des Podiums nationaux et internationaux aux sportifs,
- Nomination des représentants auprès de la FFTir pour la saison 2017/2018
- Organisation de la saison sportive 2017/2018
- Désignation de la date et du lieu de l'Assemblée Générale 2018
- Vœux des Sociétés concernant la Ligue à présenter à l'A.G de la F.F. TIR
- Questions diverses (1)

Gilles DUMERY remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister aussi nombreux à cette assemblée générale.

Gilles DUMERY demande à marquer une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus cette saison.

**COMMISSION ELECTORALE**

Il est créé la commission électorale afin d'organiser les élections.

Le responsable du bureau de vote désigné est Frédérique RAVAUD (18) avec l'aide des scrutateurs suivants :

**SCRUTATEURS**

<b>Noms Prénoms</b>	<b>Société</b>
DUPONT Laurent	Tir dunois (28)
PERNICE Andrée	St Denis en Val (45)
GUERY Bruno	La Fraternelle tir (41)
POIROT Sylvie	Chinon (37)
COUET Martial	BTC Lazenay (18)
BALLEREAU Céline	AS Déols (36)

**Approbation de la commission électorale  
L'assemblée approuve à l'unanimité cette commission**

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE 2016**

Toutes les associations ont reçu le compte-rendu de l'assemblée générale du 30 octobre 2016 qui est également consultable sur le site de la Ligue.

### **Approbation du compte-rendu L'assemblée vote à l'unanimité et applaudit**

#### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

*« Mesdames et Messieurs,*

*Une nouvelle assemblée nous réunit au sein de notre Ligue Centre-Val de Loire.*

*Plus de 8 600 membres en 2017, nous étions 4 000 lors de mon premier rapport moral en l'an 2000. Bien des amis, qui ont œuvré autour de moi au développement de notre ligue, nous ont quittés après avoir donné librement leur temps et leur amour à notre sport et à notre Région Centre Val de Loire. Leur présence reste et restera à jamais dans nos stands et dans nos cœurs !*

*Les brillants résultats régionaux et nationaux de cette saison vous seront présentés et je tiens à remercier le travail de nos sportifs qui sont notre meilleure carte de visite.*

#### **Formation**

*Nos moniteurs et entraîneurs dans les clubs ne comptent pas leur temps pour encadrer nos jeunes sportifs et pour la formation des adultes. L'équipe de l'ETR, nos cadres techniques Julien et Marc en sont les artisans et les résultats arrivent sur les podiums pour notre Région.*

#### **Gestion**

*Notre conseil d'administration maintient sa politique de développement vers nos tireurs, le projet de pas de tir à 50 mètres à Saint Jean de Braye verra bientôt le jour avec les 35 postes 50 mètres prévus en cible électronique. L'architecte va être nommé d'ici quelques jours.*

*L'investissement financier voté en 2016/2017 sera très important et fera appel à nos fonds de réserve. Nous devons également cette saison renforcer l'équipe de notre personnel pour faire face à la surcharge de travail très importante que nous connaissons et les missions nationales de plus en plus importantes de Julien pour la FFTir.*

#### **Rester vigilant et attentif.**

*La sécurité des installations et des personnes est notre souci permanent, avec un très grand nombre de fonctionnaires au sein de nos associations, nous devrions être rassurés ? Hélas des individus viennent vers nos clubs pour des pratiques ne respectant pas l'éthique de la Fédération et encore moins les Lois de la République française. Nous devons être très vigilants dans les installations et en dehors pour ne pas permettre l'intrusion de ce type de personnes.*

#### **L'éthique sportive**

*Elle reste notre bouclier contre les dérives toujours possibles, nos disciplines n'ont rien à voir avec le cinéma que certains ont dans leur tête. Le tir sportif n'est pas une préparation au Tir de combat ni un western.*

*Tout manquement à l'éthique entraînera la fermeture de l'association immédiatement et engagera les mesures disciplinaires et pénales contre les responsables légaux.*

#### **Arbitrage**

*Notre problématique actuelle est de répondre au renforcement du corps d'arbitrage*

*Nous avons un besoin urgent d'aides de club, d'arbitres de club pour œuvrer sur nos championnats au sein de vos clubs. Nous avons trois méthodes possibles :*

- 1) Faire appel au bon sens des licenciés et des clubs (en cours...)*
- 2) Obliger, avec un règlement des compétitions, chaque club participant à un championnat régional durant la saison, à avoir un ou deux arbitres œuvrant trois fois par an sur le territoire du département ou de la Ligue.*
- 3) Augmenter fortement le tarif des engagements pour rétribuer les arbitres qui donnent du temps à notre sport.*

*Les trois solutions pouvant être mixées entre elles.*

*Le Comité Directeur devra prendre en charge ce problème pour nous permettre d'avoir une solution pérenne en 2018/2019.*

## **Jeux 2024**

*Demain, nous vivrons dans notre Région, les Jeux 2024 avec le CNTS en base arrière pour les délégations étrangères et donc une fabuleuse vitrine pour notre Sport et vos clubs. Et là aussi il nous faudra des arbitres régionaux !*

### **Nous remercions :**

- **La Fédération** pour son **soutien logistique et financier**.
- **L'État** pour son soutien à travers le CNDS
- **Le Conseil régional du Centre-Val de Loire** pour son soutien à notre Ligue et à nos associations et pour son aide aux championnats de France en Région Centre.

*Nous remercions tout particulièrement le **Comité de l'Indre** pour son aide logistique aux championnats ayant eu lieu au sein du CNTS, un très bon travail qui honore la Ligue.*

*La réalisation «utopique» du Centre National de Tir Sportif qui nous a occupés pendant 10 ans va devenir notre réalité de chaque jour dans quelques mois.*

*Le plus grand Stand de Tir d'Europe en Région Centre, cela doit bien faire sourire nos «anciens» au paradis des tireurs.*

*Pour terminer, je remercie, le personnel de la Ligue, l'équipe de gestion de notre Ligue, la gestion sportive, le corps d'arbitrage, les formateurs, la trésorière qui fait un travail professionnel et notre secrétaire qui est en contact chaque jour avec vous.*

*L'amour de notre sport est au cœur de notre famille de tireurs en région Centre Val de Loire». Merci à vous tous et n'oubliez pas, nous avons besoin de vous pour continuer notre aventure.*

*Soyez fiers de votre sport et vivez-le pleinement »*

## **Approbation du rapport moral L'assemblée vote à l'unanimité le rapport moral et applaudit.**

### **BILAN SPORTIF**

Sylvie LANSON évoque le bilan sportif de notre région qui est rassemblé dans la gazette distribuée à chaque club. Gilles remercie l'équipe régionale qui œuvre pour l'organisation des championnats régionaux en particulier Julien BOUTMARD, Marc BASILLE et Frédéric MURAT. Elle présente également les statistiques en nombre de tirs et en nombre d'équipes par disciplines.

Gilles remercie Sandrine GALLIER, responsable de la commission «Récompenses» de la Ligue qui a comptabilisé et répertorié les médailles et coupes distribuées lors de cette assemblée afin de récompenser les champions régionaux ainsi que les podiums nationaux et internationaux.

La Ligue est fière de ses sportifs qui ont su remporter de nombreux titres et grâce à eux nous aurons à distribuer :

- pour les titres régionaux
  - o 466 médailles pour les individuels
  - o 110 coupes pour les équipes
- pour les titres nationaux
  - o 35 médailles en individuel
  - o 20 titres en équipes
- pour les titres internationaux
  - o 1 médaille d'or pour Thomas DEBENNE en arbalète match
  - o 1 médaille d'argent pour Véronique TISSIER en armes anciennes Walkyrie

**L'assemblée à l'unanimité applaudit.**

## **AUTORISATION SIGNATURE DU PRÉSIDENT**

Il est statutairement obligatoire de demander à l'assemblée générale son accord pour donner au Président l'autorisation de signer les différents documents auprès des Pouvoirs Publics (Conseil départemental, Conseil Régional, etc.)

**Approbation de l'autorisation  
L'assemblée vote à l'unanimité cette autorisation.**

## **RAPPORT FINANCIER**

Sylvie LANSON présente la situation comptable de la saison 2016/2017, situation remise aux clubs à l'entrée en séance. La présentation adoptée les années précédentes a été reprise avec un bilan comptable et un compte de résultats, dans les règles d'une comptabilité d'entreprise.

- Charges : 318 840 €
- Produits : 327 359 €
- Résultat positif : 8 519 €

Sylvie LANSON présente le bilan financier des championnats régionaux. Gilles DUMERY remercie les arbitres pour leur engagement sur les championnats.

Cette saison, la Ligue a attribué une aide au développement des associations à hauteur de 0,80€/licenciés aux départements et 2€/licenciés aux associations. Un club du Loir et Cher a également bénéficié d'une aide de 1 500 €.

Gilles DUMERY remercie le Conseil Régional, le CNDS et tous les partenaires qui nous apportent leur aide à la vie de notre Ligue et aux associations. Le trésorier adjoint Philippe CHAQUIN lit le rapport établi par le cabinet comptable qui contrôle notre comptabilité.

**Approbation du rapport financier  
L'assemblée vote à l'unanimité le rapport financier**

La trésorière donne également les éléments du budget prévisionnel 2017/2018 qui ressort à l'équilibre en dépenses et recettes à 335 600 €.

L'aide aux comités départementaux de 0,80€/licenciés sera renouvelée pour la saison 2017/2018.

**Gilles DUMERY précise qu'il est décidé de ne pas proposer d'augmentation du prix des licences pour la saison prochaine au niveau de notre Ligue.**

**Approbation du budget prévisionnel  
L'assemblée vote le budget prévisionnel 2017/2018 à l'unanimité**

**Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.  
Approbation  
L'assemblée générale vote le quitus au trésorier**

Gilles DUMERY remercie l'action de l'équipe comptable, Sylvie LANSON assistée de Philippe CHAQUIN et de Frédéric MURAT pour la partie sportive.

## **ELECTION COMPLEMENTAIRE DU COMITE DIRECTEUR**

Conformément à la modification des statuts votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2016 portant le nombre de membres du comité directeur de 26 à 30, il convient d'élire 4 nouveaux membres

La liste de 5 candidats est :

- ◆ ARDELET Céline (US Brion)
- ◆ COUET Adeline (BTC Lazenay)
- ◆ GUDIN François (Tir Dunois)
- ◆ MICHEL Jean-Yves (TS La Martinerie)
- ◆ VAN DER WENDE Guillaume (ADA Blois)

## **DEROULEMENT DES ELECTIONS**

2 bureaux de vote ont été constitués : un pour les départements 18-28-36 et l'autre pour les départements 37-41-45. Chaque votant dépose ses bulletins (en fonction du nombre de voix du club) dans l'urne et signe la liste d'émargement.

## **REMISE DES RECOMPENSES**

Pendant le dépouillement des bulletins de vote, la remise de récompenses débute. Les sportifs ayant obtenu des podiums nationaux et internationaux sont appelés ainsi que les présidents des comités départementaux pour la récupération de l'ensemble des coupes et médailles individuelles régionales de leur département.

Le nombre de récompenses pour les championnats régionaux s'élèvent à :

### **466 titres régionaux individuels**

- 176 Médailles or - 154 Médailles argent - 136 Médailles bronze

### **110 podiums équipes**

- 62 équipes 1<sup>ère</sup> - 32 équipes 2<sup>ème</sup> – 16 équipes 3<sup>ème</sup>

Pour les championnats nationaux, nos athlètes se sont distingués avec :

### **35 titres nationaux individuels**

- 10 Médailles or - 14 Médailles argent - 11 Médailles bronze

### **20 podiums équipes**

- 10 équipes 1<sup>ère</sup> - 7 équipes 2<sup>ème</sup> – 3 équipes 3<sup>ème</sup>

### **Pour les championnats internationaux**

- 1 médaille d'or pour Thomas DEBENNE en arbalète match 30 m au championnat du monde à Osijek en Hongrie
- 1 médaille d'argent pour Véronique TISSIER en Armes Anciennes Walkyrie au championnat d'Europe à Grenade en Espagne

### **Remise des diplômes aux arbitres**

*Arbitre départemental ISSF*

- AVIGNON Anne
- BROUTCHOUX Frédéric
- DUBOIS Dominique
- FORESTIER Guillaume
- FOURNIER Antoine

- KATIC Albert
- RAVAUD Frédérique

*Arbitre régional ISSF*

- FRONTERA Jean Emmanuel
- GUILLON Guy
- MICHEL Jean Yves

*Arbitre national IAU*

- EDINE Sylvain

Gilles DUMERY remet la médaille d'honneur de la FFTIR au Président du Comité Départemental de l'Indre pour l'action de ses bénévoles lors des Championnats de France et du Monde de TSV cet été.

Remise des mérites fédéraux obtenus par les bénévoles en 2017

- Chevalier
  - BAILLOUX Claude
  - CHAVANNE Alain
  - COUTURIER Alain
  - FRANC Alain
  - GALOPIN Jean Pierre
  - LEIZOUR Benoit
  - MORET Gérald
  - POIROT Monique
  - REMY Jean Marie
  - THIBAUD Jean Pierre
  - TISSIER Véronique
- Officier
  - AUBAULT Jean Michel
  - CHAQUIN Philippe
  - CHARLIER Philippe
  - DUBOIS Christian
  - DURAND Philippe
  - VIANDIER Jean François
- Commandeur
  - CELERIN François
  - GUYON Bernard

Gilles DUMERY félicite tous les récipiendaires qui sont l'image de notre région, de nos clubs et de notre sport

**RESULTAT DU VOTE**

Il a été comptabilisé 250 bulletins de vote

Les candidats suivants ont obtenu :

◆ ARDELET Céline	211 voix	élue
◆ COUET Adeline	230 voix	élue
◆ GUDIN François	84 voix	non élu
◆ MICHEL Jean-Yves	208 voix	élu
◆ VAN DER WENDE Guillaume	166 voix	élu

Les nouveaux élus se verront attribuer leur tenue Ligue lors de la prochaine réunion du Comité Directeur programmée le samedi 17 février 2018.

## **NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.TIR**

Il est statutaire de nommer chaque année les représentants de la Ligue à l'Assemblée générale de la FFTIR.

Gilles DUMERY et Sylvie LANSON sont proposés ainsi que les suppléants qui sont Frédéric MURAT et Bernard GUYON.

**Approbation de la nomination des représentants  
L'assemblée vote leur candidature à l'unanimité pour cette nouvelle saison**

### **INTERVENTION FORMATION**

Marc BASILLE évoque le bilan de la formation pour la dernière saison 2016/2017

- Brevet fédéral d'animateur : 13 personnes
- Brevet fédéral d'initiateur : 7 personnes
- Formation continue (ex recyclage) : 7 personnes

Pour 2017/2018

- Formation de cadres « animateurs-initiateurs » en conservant la limitation du nombre de places pour assurer une meilleure formation. La formation «animateurs» est complète. La formation «initiateurs» aura lieu, le nombre minimum de 5 stagiaires étant atteint.
- Formation «arbitre de clubs» : 2 sessions : les 7 Janvier (15 stagiaires) et 14 octobre 2017 (12 stagiaires)
- Certificat de spécialités TAR suivant les possibilités du calendrier

Il nous fait également le bilan du groupe d'OBJECTIR (Observatoire des Jeunes du Centre par le tir sportif) pour la formation des jeunes : 20 jeunes ont participé au programme 10m et 16 ont poursuivi sur le 25/50m.

Il nous fait part des résultats des stagiaires OBJECTIR lors des championnats nationaux

- 10m : 17 jeunes dans le top 20 dont 3 finalistes et 1 médaille par équipe
- 25/50m : 13 jeunes dans le top 20 et 2 médailles individuelles

La Ligue continue son aide aux jeunes avec convention tripartite au niveau du financement d'armes ou de matériel. Ces aides sont renouvelées cette saison en fonction des demandes formulées par les tireurs.

Concernant OBJECTIR et les jeunes, des stages en échange avec l'Alsace et la Champagne seront organisés lors de cette saison.

Marc nous présente le calendrier des stages jeunes.

Il nous informe de la création des Equipes Techniques Départementales, organe décentralisé de la Ligue pour des actions de formations et de stages. Cet entité pourra également prendre le relais dans la formation et le développement d'épreuves telle que le pistolet vitesse, standard ou la carabine 3 positions.....

**L'assemblée à l'unanimité applaudit le travail de Julien BOUTMARD  
et de Marc BASILLE nos assistants techniques régionaux ainsi  
que l'Équipe Technique Régionale.**



## **COMMISSION ARBITRAGE**

Philippe CHAQUIN commente la saison 2017/2018. Il félicite également la prestation de nos arbitres sur les différents championnats dans la région Centre-Val de Loire.

L'arbitrage est composé d'un responsable régional d'arbitrage, d'un adjoint, de 6 responsables départementaux et du corps d'arbitrage sous l'autorité du président de Ligue. La Ligue compte 121 arbitres (dont 26 arbitres clubs ou stagiaires) ayant 1 à 4 disciplines, mais uniquement 75 sont à jour de leur formation continue.

Il nous précise la répartition des arbitres par discipline.

62 % des arbitres ont un diplôme en cours de validité sur au moins 1 discipline.

59 % des arbitres ayant plusieurs disciplines ont la totalité de leur diplôme en cours de validité.

- Bernard GUYON siège à la CNS Silhouettes Métalliques de la FFTir
- Philippe CHAQUIN siège à la sous-commission 300m de l'European Shooting Confederation

La moyenne d'âge de nos arbitres étant de 54 ans, **il est urgent de recruter et former de nouveaux arbitres. Il faut du renouveau et rapidement.**

**La Ligue a mis en place 2 sessions de formation «arbitres de club» en Janvier et Octobre 2017**

**Pour arbitrer, il faut avoir renouvelé sa licence, et être à jour de sa carte d'arbitrage.**

Il nous fait le bilan des activités passées et futures en ce qui concerne :

- Décembre 2016 : examen ISSF Cibles
- Janvier et Octobre 2017 : stages arbitres clubs
- Prévisions de formation continues IAU, MLAIC, ISSF et PARA-TIR.

Il rappelle qu'il faut bien nourrir l'application ITAC afin que toutes les coordonnées soient à jour dans ce fichier qui doit être un lien unique pour tous.

Il nous informe de la participation de nos arbitres sur les championnats nationaux et internationaux. Il rappelle la méthode de désignation des arbitres sur les championnats nationaux.

Il souligne la représentation régionale de nos arbitres aux différentes compétitions nationales et internationales et remercie ses «collègues» arbitres qui se sont distingués sur tous les championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Il rappelle les règles universelles

- pas de championnat sans tireur !
- pas de championnat sans arbitre !

Philippe CHAQUIN adresse ses remerciements aux présidents des clubs qui reçoivent les championnats, aux bénévoles, à Bernard GUYON son adjoint, aux RDA et à tous les arbitres.

Il adresse ses félicitations aux arbitres nouvellement promus.

**L'assemblée à l'unanimité applaudit.**

## **COMMISSION GESTION SPORTIVE**

Suite à la réunion GS qui a eu lieu à Lorient lors des Championnats EDT début Juillet, Frédéric MURAT nous informe qu'il devrait y avoir très peu de changements cette saison, et entre autres :

- utilisation possible des cibles basculantes en AA (ce que nous faisons déjà)
- les compétitions nationales EDT devraient avoir lieu en mai sur un long week-end au lieu de juillet à compter de la saison 2018/2019.
- les compétitions nationales EDT se tireront sur cibles électroniques à compter de cette saison
- Le PARA-TIR est intégré en totalité à la FFTir et à nos compétitions. Leur classification est donnée par le Dr WEILL, seul habilité.

Il fait le point sur le formulaire des dérogations en téléchargement sur ITAC ou sur le site de la Ligue du Centre-Val de Loire dans l'onglet «compétition». Le tireur qui tire en dérogation dans un autre département ou une autre Ligue doit communiquer, à l'issue de son match, le palmarès au Responsable Gestion Sportive de son département ou de sa Ligue.

Il rappelle également qu'ITAC est la référence pour tous et doit donc être mis à jour. Le logiciel ISIS qui nous sert aux compétitions est aussi en lien avec ITAC.

Il convient à tous les Présidents de clubs de renseigner les disciplines pratiquées par leurs licenciés sur ITAC.

Frédéric nous présente les statistiques de la participation aux championnats départementaux et régionaux.

## **ORGANISATION SAISON SPORTIVE 2017/2018**

Frédéric MURAT nous donne également des précisions sur le calendrier des compétitions régionales et nationales.

Frédéric nous rappelle que les calendriers sont en ligne sur le site de la Ligue du Centre-Val de Loire ainsi que les points d'accès aux différents championnats.

Dorénavant, pour les catégories Jeunes, il y a des points d'accès pour se qualifier aux régionaux, et non plus une simple participation aux départementaux.

Gilles remercie vivement Frédéric pour son implication très forte pour notre sport, la gestion des inscriptions aux championnats est toujours très difficile et il faut consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour garantir une réussite de chaque saison sportive.

**L'assemblée à l'unanimité applaudit son action.**

## **PRÉSENTATION DES STATISTIQUES LICENCES**

Rolande DUBOIS nous présente l'évolution des licences sur les 4 dernières années en notant l'augmentation relative cette saison. Au 31/08/2017, nous avons terminé la saison avec 8689 licenciés (8019 la saison précédente) soit une augmentation de 8,35 %

Elle nous commente l'évolution du nombre de jeunes sur 4 ans ainsi que l'évolution du nombre de licenciés par département.

Gilles rappelle aux présidents des associations que l'outil «statistiques» dans l'application ITAC est là un excellent indicateur pour surveiller l'activité des associations.

Rolande nous informe qu'à ce jour nous sommes déjà 7317. Le taux de renouvellement est très important.

Gilles nous informe qu'ITAC est maintenant relié au FINIADA (fichier des interdits d'acquisition et d'autorisation d'armes).

**L'assemblée à l'unanimité applaudit.**

## **PROJETS EN COURS**

Gilles DUMERY nous présente les projets en cours

### **SMOC St Jean de Braye (45)**

Le seul projet engagé à ce jour au niveau de la Ligue du Centre-Val de Loire est celui de la SMOC Tir concernant l'installation de 35 postes électroniques à 50 m et 30 postes à 25m.

Ce dossier est le seul adopté et finalisé par le Conseil Régional.

Sa réalisation est programmée pour 2018/2019. Le stand devrait être opérationnel en 2019.

### **CNTS Châteauroux**

Gilles nous présente un diaporama du site du CNTS et des évolutions des installations.

Les championnats de France TSV et les Championnats du Monde IPSC ont eu lieu en Juillet et Août 2017 dans ces installations.

L'inauguration officielle aura lieu le 18 mai 2018. Une porte ouverte aura lieu le 19 mai pour tous les clubs et licenciés de France.

Différents championnats nationaux et internationaux sont déjà programmés en Juillet et Août au CNTS.

Gilles souligne que le choix fait par notre Fédération va donner un avenir à nos jeunes sportifs et à l'ensemble de la famille du Tir en France, l'accès au niveau international va consolider notre existence et permettre un développement encore plus important de nos activités. Nous sommes tous actionnaires de cette action !

## **VŒUX ET QUESTIONS DIVERSES**

Aucun vœu n'a été décidé, ce qui prouve que notre Fédération donne satisfaction à notre Ligue.

Une seule question a été posée par écrit. Il s'agit de Mr Laurent DAULNE Président de Magnum 28 qui souhaite des précisions sur la marche à suivre quand un licencié détenteur d'armes ne reprend pas repris sa licence.

**Réponse** : chaque association a l'obligation légale de communiquer à la Préfecture la liste des tireurs n'ayant pas repris leur licence au 30 novembre.

Gilles rappelle que les clubs doivent faire des demandes «associations» sur ITAC pour les avis préalables concernant les armes «clubs».

Véronique TISSIER pose la question de l'impact des JO 2024 au CNTS ?

**Réponse** : le CNTS serait la base arrière des JO pour les entraînements. Des installations provisoires seraient installées au Bourget pour un coût d'environ 80 millions d'euros et qui seront ensuite détruites !

Des discussions sont en cours avec le Ministère.

Les questions dans la salle pour le CNTS :

Utilisation du CNTS par les tireurs ?

**Réponse** : Gilles rappelle que les installations du CNTS seront ouvertes à tous à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2018, sur rendez-vous. Les tarifs ne sont pas connus pour le moment.

Rumeur d'achat de terrain :

**Réponse** : La FFTir est cours d'acquisition d'un autre terrain proche des stands longues distances, afin de se protéger du voisinage et d'éventuels soucis de nuisances sonores et d'y installer un parcours de tir.

Armurier sur place ?

**Réponse** : A ce jour, il n'est pas prévu l'installation d'un armurier dans les installations du CNTS, mais cela est envisageable à terme.

Toutes les disciplines (12) seront praticables sur ce site.

Mme TORNETTO pose la question de la mise à niveau des arbitres suite à l'intégration des PARA-TIR dans nos compétitions.

**Réponse** : Un stage arbitre est prévu auquel participera Philippe CHAQUIN et Frédéric BROUTCHOUX. La gestion sportive sera aussi formée.

Franck MANCEAU fait une remarque sur la modification de dates des championnats de France EDT et sur les diverses raisons (chaleur et coût élevé des hébergements en Juillet) qui ont engendré ce désir de les avancer en Mai au lieu de Juillet.

**Réponse** : Il est possible de faire remonter ces remarques au DTN à Paris. Il conviendrait de faire un sondage dans les associations.

### **DÉSIGNATION DE LA DATE ET DU LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

L'assemblée Générale 2018 se tiendra dans le Cher (18)

Elle devrait se tenir le 21 Octobre au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy sur Barangeon.

Il convient d'envoyer les nouvelles compositions de vos Comités Directeurs à Rolande DUBOIS et de bien renseigner ITAC dès la tenue de vos assemblées générales

**L'assemblée à l'unanimité applaudit.**

**Bravo à vous et bonne saison 2018/2017 !**

Fin de cette assemblée à 12h30

La Secrétaire  
Rolande DUBOIS



Le Président  
Gilles DUMERY





37	INDRE - ET - LOIRE	Président	Nombre licenciés	Nbre de VOIX	Présents	Représentés	Absents
737002	CLUB DE TIR SPORTIF CANCELLIEN	ROSSI JULIEN	451	11	X		
737005	BALL TRAP CLUB DES BRUYERES	BARDOU DIDIER	3	0			X
737007	ASS CASTELRENAUDINE DE TIR	THIBAUT JEAN FRANCOIS	72	3	X		
737008	A.T.S. DU CHINONNAIS	POIROT MONIQUE	171	5	X		
737009	A.TIR DE DESCARTES ET ENVIRONS	GONZALEZ MONIQUE	63	3			X
737010	CLUB DU BOIS DES PLANTES	BARON JEAN PIERRE	8	1			X
737081	ALERTE SPORTIVE DE MONTLOUIS	BERGEOT DOMINIQUE	248	6	X		
737082	US ELECTRIQUE AVOINE BEAUMONT	BARBER FRANCIS	109	4		X	
737118	TIR HIPPOLYTAIN DU LOCHOIS	LESELLIER ANTOINE	127	4	X		
737121	ASSOCIATION SPORTIVE MONTS TIR	FONTAINE MONIQUE	163	5	X		
737122	CLUB OMNISPORTS BOUCHARDAIS	COURVOISIER JEAN MICHEL	29	2	X		
737126	CLUB DE TIR SPORTIF DE TOURAINE	BRISSET JEAN PIERRE	206	6		X	
737245	ES SOUS OFFICIERS RESERVE	GEORGES CHRISTOPHE	16	1		X	
737253	STE DE TIR TOURANGELLE	AGRESTI SEBASTIEN	15	1		X	
737254	CLUB DE TIR DE GENILLE	LAHAIE Yves	18	1	X		
15	SOCIETES		1699	53			

37 12 4

Nombre de voix de l'INDRE et LOIRE

49

41	LOIR - ET - CHER	Président	Nombre licenciés	Nbre de VOIX	Présents	Représentés	Absents
741001	STE TIR DE ST GEORGES SUR CHER	BATAILLE FABIEN	175	5			X
741003	CLUB DE TIR SPORTIF MONTOIRIEN	BRAEM PHILIPPE	112	4	X		
741004	CLUB DE TIR SELLOIS	MAUFFREY CHRISTIAN	114	4	X		
741010	ASS SALBRIS SPORTS SECTION TIR	LAINE JEAN CLAUDE	104	4	X		
741012	BALL TRAP CLUB DE MONTRICHARD	BIJU GUY	6	1			X
741044	ABEILLE DES AYDES	AUBAULT JEAN MICHEL	112	4	X		
741120	STE DE TIR ST AIGNAN SUR CHER	REMY JEAN-MARIE	31	2	X		
741150	STE MIXTE DE TIR DE VENDOME	GOUJON CHRISTIAN	144	4	X		
741183	LA FRATERNELLE TIR	GUERY BRUNO	70	3	X		
741232	ST MARTIN SPORTS	CHARLIER PHILIPPE	6	1			X
741249	ASJ LACHAUSSEE ST VICTOR	MIRLEAU GEORGES	233	6	X		
741410	ETOILE SPORTIVE COUR CHEVERNY	GOMES RECCHIA BRUNO	25	2			X
12	SOCIETES		1132	40			

31 0 9

Nombre de voix du LOIR et CHER

31



45	LOIRET	Président	Nombre licenciés	Nbre de VOIX	Présents	Représentés	Absents
745002	LA MAGDUNOISE	MANCEAU FRANCK	43	2	X		
745003	UNION SPORTIVE MAREAU	EDINE SYLVAIN	33	2		X	
745005	CLUB DE TIR DU CES	LAFFONT PATRICE	35	2		X	
745008	AVENIR DE LAILLY EN VAL	DESRUS JEAN PIERRE	90	3		X	
745010	CLUB TIR RESERVE ORLEANS	JURY PHILIPPE	31	2		X	
745011	IMPACT 123 SECTION TIR	SAINT MICHEL EMMANUEL	89	3	X		
745015	CLUB DE TIR LES RELAIS	SERT ALAIN	14	1		X	
745020	U.S.M. TIR ST DENIS EN VAL	PERNICE ANDREE	71	3	X		
745067	UNION SPORT MUNICIPALE SARAN	AUVRAY HENRI	65	3		X	
745100	SEC SPORT ELEC DAMPIERRE	DAUCE YANNICK	49	2			X
745111	CERCLE JULES FERRY	DUMERY GILLES	624	13	X		
745117	CERCLE PASTEUR MONTARGIS	SIMON ALAIN	181	5	X		
745162	ENTENTE CHAPELLOISE	BARBIER ROLAND	129	4	X		
745170	FRATERNELLE DE TIGY	BLAIN GILLES	38	2		X	
745270	ARQUEBUSIERS PITHIVIERS	BARTHEL MICHEL	63	3			X
745274	S M O C ST JEAN DE BRAYE	PITOTS MARCEL	399	9	X		
745275	J3 SPORTS AMILLY	BRAZON BERNARD	96	3	X		
745276	UNION SPORTIVE ORLEANNAISE	GALLIER SANDRINE	74	3	X		
745277	LA FERTE TIR	BRASSART CHRISTIAN	30	2		X	
745287	LA BERRICHONNE	MICHOUX DIDIER	179	5	X		
745370	CT LARNAGE	CRONIER THIBAUT	24	2		X	
21	SOCIETES		2357	74			

50 19 5

Nombre de voix du LOIRET 69

NOMBRE TOTAL DE VOIX POSSIBLES	283	NOMBRE DE CLUBS	81
QUORUM	71	QUORUM	20
NOMBRE DE VOIX PRESENTES	195	NBRE CLUBS PRESENTS	45
NOMBRE DE VOIX REPRESENTES	60	NBRE CLUBS REPRESENTES	22
NOMBRE TOTAL DE VOIX PRESENTES	255	TOTAL DES CLUBS	67
NOMBRE DE VOIX ABSENTES	28		